



La Commune



Carte scolaire en danger ...

Éducation nationale

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu, avec ses 12 millions d'élèves et ses 884 000 enseignants. Chaque année, la dégradation de l'école s'accroît. La rentrée 2006 est pire encore. Le budget 2007 annonce 15 000 suppressions de postes dans la Fonction publique, dont 8 700 pour la seule éducation nationale. Ces chiffres portent à plus de 25 000 le nombre de postes d'enseignement supprimés ces cinq dernières années et à près de 100 000 celui de la totalité de l'encadrement éducatif. Nouveauté : l'offensive contre la carte scolaire.

L'idéal serait de " *supprimer la carte scolaire* " ou au moins de " *desserrer ses contraintes* ". Qui parle ainsi ? Ségolène Royal, le 3 septembre, en réunion publique à Florac, en Lozère.

Nicolas Sarkozy ne dit pas autre chose lorsqu'il souhaite lui aussi la suppression de la carte scolaire au nom du " *libre choix de l'établissement scolaire par les parents* ". Gilles de Robien se prononce pour un assouplissement, pendant que Villepin propose un aménagement et engage une " *concertation* " en ce sens. Tout ce beau monde est donc sur la même longueur d'onde : haro sur la carte scolaire.

Qu'est-ce que la carte scolaire ?

La carte scolaire, c'est, rappelons-le, la sectorisation des élèves. Depuis 1963, les parents ont ainsi l'obligation d'inscrire leurs enfants dans un établissement en fonction de leur lieu d'habitation. Chaque élève doit donc être scolarisé dans l'école primaire, le collège, le lycée du secteur où sa famille est domiciliée.

En conséquence, selon la densité démographique, l'Éducation nationale doit en principe planifier les ouvertures et les fermetures de classes en fonction du nombre prévisionnel d'élèves. Du coup, la carte scolaire, c'est aussi les créations et nominations de postes d'enseignants ou de personnels nécessaires.

Certes, le contournement de la carte scolaire est monnaie courante. Ainsi, à Paris, 40 % des élèves de sixième évitent leur collège public de rattachement grâce à des dérogations ou à une inscription dans un établissement privé. Mais ces pratiques, effectivement de plus en plus utilisées, le sont de la part de familles aisées et des familles bourgeoises qui n'entendent pas laisser leurs enfants aller dans les écoles de certains quartiers parisiens considérés trop mal fréquentés. Ainsi, d'année en année, les écoles et collèges à " *bonne réputation* " reçoivent des fils de bonne famille ou approchant. Que signifierait la fin de la carte scolaire ?

Un précurseur : Le Pen

Tout simplement l'accélération de la ghettoïsation scolaire et, par conséquent, l'ouverture des bonnes filières (littéraire, latin, grec, scientifique, etc.) dans les seuls quartiers favorisés et leur fermeture dans les autres. Il n'est que de voir l'exemple anglo-saxon, où les écoles des quartiers et régions pauvres ne sont rien d'autre que des " *garderies* " en attendant que l'enfant soit jeté à la rue à la fin de la scolarité obligatoire. Ainsi, se servir du fait que la carte scolaire est déjà largement contournée, comme le disent Ségolène Royal ou Sarkozy, pour prôner sa suppression, c'est cyniquement accélérer la fin de l'école publique républicaine. Rappelons à tous ces gens, dont Madame Royal qui se réclame de la gauche, que la première proposition de suppression de la carte scolaire remonte aux environs des années 80. Elle émanait du Front national.

Le ministre de l'Éducation nationale, M. de Robien, a décidé en cette rentrée la mise en place d'une note de " *vie scolaire* ", un peu comme la bonne vieille note de conduite, dira-t-on.

La note de " *vie scolaire* "

À ceci près que cette note de " *vie scolaire* ", décernée chaque trimestre, de la 6e à la 3e, sera désormais prise en compte dans les calculs des notes pour obtenir le brevet des collèges. Cette note devra donc évaluer 1) l'assiduité de l'élève, 2) son respect du règlement intérieur, 3) sa participation à la vie de l'établissement, 4) l'obtention des attestations routières (!) et de formation aux premiers secours. Les points 1, 2 et 3, peuvent être particulièrement nocifs pour les élèves. En effet, souvent des élèves absents pour des raisons de santé se voient refuser de bonnes appréciations sur leurs bulletins et livrets scolaires, voire leur passage en classe supérieure ; le règlement intérieur est voté en conseil d'administration et varie énormément d'un établissement à l'autre quant aux problèmes de discipline et aux sanctions prises. Enfin, la vie de l'établissement dépend elle aussi de projets votés en conseil d'administration, chaque établissement ayant des projets et des moyens très différents selon son implantation géographique, la couleur politique des membres du conseil d'administration (dans lequel siègent des élus politiques), etc. Bref, on introduit avec cette note des critères subjectifs et injustes bien éloignés de l'évaluation des connaissances et du niveau atteint en fin d'année scolaire.

Au fait quel sera, selon Robien, le critère d'accès au bon lycée ?

Auront accès, a-t-il dit, au lycée de leur choix les élèves ayant obtenu une mention très bien au brevet des collèges.

Les autres, restez dans vos ghettos et allez voir du côté de l'ANPE ...

Modifié le mercredi 13 septembre 2006

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... >>



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... >>



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... >>



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... >>



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... >>



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... >>